

www.obernai.fr

imaginalsoce



Création d'une maison à hirondelles, espèce animale protégée,
sur le site de l'ancien Centre équestre

LE NOUVEAU CENTRE DE VACCINATION D'OBERNAI, à la salle des fêtes



La Ville d'Obernai avait mis en place un Centre de Vaccination à la Halle des Sports Bugeaud du 15 février au 1^{er} octobre 2021, ce qui avait permis l'injection de 77 820 doses de vaccin grâce à la mobilisation des professionnels de santé du secteur, de bénévoles et des agents de la commune. Il a été décidé, fin novembre, en raison de l'évolution de la situation sanitaire et en concertation avec les professionnels de santé référents, les services préfectoraux et ceux de l'Agence Régionale de la Santé de remettre en place un Centre de Vaccination à la Salle des Fêtes.



Ouvert le 3 décembre, le nouveau Centre de vaccination permet à la population un accès facilité pour recevoir la dose de rappel ou encore pour la vaccination des enfants de 5 à 11 ans ou des personnes n'ayant pas encore été vaccinées. À ce jour, plus de 20 000 injections ont ainsi été réalisées à la Salle des Fêtes (+ de 100 000 en tout). La Ville d'Obernai tient à remercier toutes les personnes qui, avec professionnalisme, cœur et enthousiasme, continuent de répondre présentes pour assurer un fonctionnement optimal du Centre.

Comment prendre rendez-vous à Obernai ?

Les rendez-vous peuvent être pris en ligne via Doctolib : <https://bit.ly/centre-vaccination-obernai> ou en appelant le numéro dédié à la vaccination de la Collectivité Européenne d'Alsace 09 70 81 81 61.



En février, le Centre est ouvert

- **Lundi** (réservé aux personnes de + de 12 ans) : 15h-19h.
- **Mercredi** (réservé aux enfants 5-11 ans) : 14h-18h.
- **Vendredi** (réservé aux personnes de + de 12 ans) : 15h-19h.
- **Samedi** (réservé aux enfants 5-11 ans) : de 9h-12h et de 13h-17h.



Où se trouve le Centre d'Obernai ?

Le Centre est situé à la Salle des Fêtes, rue de Sélestat, sur le Rempart Maréchal Foch. Les parkings de la Salle des Fêtes ou des Remparts à proximité permettent de se garer facilement.

Où se faire vacciner ailleurs ?

Le site internet intitulé "Vite Ma Dose" permet de trouver les rendez-vous de vaccination disponibles (en Centre, chez un médecin ou dans une pharmacie) et près de chez vous : <https://vitemadose.covidtracker.fr/>

#TousAntiCovid, c'est aussi un moyen de lutter contre le virus.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Pour télécharger l'application, scanner ce QR code avec votre téléphone

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobejka
Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai / ©Paul Seners/
©Airmegapix-Rothan / ©ColibriForest67 / © Mule
- Collectif à Sens Unique / © Gay Wegerif / Adobe
Stock : © robu_s / ©Tatiana / ©Prostock-studio
/ ©annarepp / ©annarepp / ©cat_arch_angel /
©Jan Engel / ©Frog 974 /

Impression : Gyss Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Direction de la Communication - C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Avril 2022

SOMMAIRE

Santé

- Le nouveau Centre de vaccination d'Obernai

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps forts

Pages 4-5

Conseil Municipal

- Extraits des délibérations des Conseils Municipaux des 29 novembre 2021 et 10 janvier 2022

Pages 6-7

Travaux :

- La restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul
- Halle aux Blés : remplacement des menuiseries extérieures

Page 8

Finances

- Les orientations budgétaires 2022

Page 9

Urbanisme

- Aménagement urbain : la Loi "Climat et Résilience"

Pages 10-11

Environnement

- Création d'une forêt : un partenariat avec l'association Colibri Forest
- La Ville crée une Maison à hirondelles

Pages 12-13

Économie

- Les Marchés hebdomadaires

Page 14

Sécurité

- La Police municipale : une équipe dynamique au service des habitants
- "Je signale" via l'application "Obernai"

Page 15

Environnement

- Participez à l'embellissement de votre ville
- Un conseiller en rénovation énergétique est à votre écoute

Page 16

Citoyenneté

- Élection du Conseil municipal des Enfants

Page 17

Culture

- Exposition dans la Chapelle du Beffroi : appel à candidature
- 13^{ème} Sens Scène & Ciné
- La Médiathèque

Pages 18-19

Bloc-notes

- Recensement de la population
- Calendrier des collectes de rattrapage
- Agenda 2022
- Naissances
- Inscription sur la liste électorale
- Vérifiez vos pièces d'identité

Pages 20-21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Calendrier des manifestations

Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

- *La crise sanitaire due au Covid-19 et à ses variants dure depuis près de 2 ans. Je tiens à exprimer, une fois encore, nos chaleureux remerciements à tous les professionnels de santé, aux agents et aux personnes bénévoles, toujours mobilisés dans le bon fonctionnement de notre 2nd Centre de vaccination d'Obernai. À ce jour, près de 100 000 doses ont été injectées à la Halle Bugeaud et à la Salle des Fêtes. Comme dans toutes les communes de France, nous mettons bien entendu en place les dispositifs réglementaires préconisés par les pouvoirs publics pour protéger au mieux nos populations.*
- *Le Marché de Noël d'Obernai a connu une affluence record : plaisir partagé de se retrouver dans une ambiance féérique pendant cette période éprouvante. Plus de 400 000 personnes sont venues à notre Marché de Noël et ce dans le respect de toutes les mesures mises en place. Merci de tout cœur aux personnes qui ont contribué à cette magnifique ambiance de Noël.*
- *Depuis le 2 novembre dernier, un dispositif de gestion dynamique du stationnement sur le Parking des Fines Herbes a été mis en place. 44 000 automobilistes ont garé leur véhicule sur ce parking en novembre et décembre, avec une moyenne journalière de 800 passages. 67 % des véhicules affichent une présence inférieure à 30 minutes, profitant ainsi de la gratuité instaurée par le Conseil municipal. Ce dispositif permet aux automobilistes de connaître en temps réel, par l'affichage sur des panneaux électroniques, le nombre de places vacantes et donc leur évite de s'y rendre inutilement, comme ce fut le cas jusqu'alors. Nous évitons ainsi environ 30 000 rotations superflues par an et contribuons considérablement à la réduction de la pollution au cœur de ville. Une très grande majorité de concitoyens Obernois, riverains, commerçants, métiers de service... nous ont fait part de leur satisfaction.*
- *Un partenariat a été conclu avec l'Association Colibri Forest, pour la création d'un espace boisé d'environ 500 m², sur un tènement foncier situé route de Boersch, à proximité de la piscine plein air. Les personnes bénévoles ont commencé les travaux : 1 600 plants de 27 espèces différentes, provenant de pépinières labellisées garantissant la provenance locale des végétaux, y seront plantés.*
- *Une maison à hirondelles va prochainement être créée dans l'emprise des installations de l'ancien Centre équestre : ce projet permettra de préserver les couples d'hirondelles rustiques qui y trouvent refuge depuis des décennies et le bâtiment servira également de lieu de stockage des matériels de notre Pôle Logistique et Technique.*
- *Obernai compte 11 800 habitants et 9 500 emplois. À ce jour, plus de 500 offres d'emplois ne sont pas pourvues. Chaque jour, près de 6 800 personnes viennent à Obernai pour travailler et des centaines d'entre elles souhaiteraient s'installer dans notre Ville ou dans les Terres de Sainte Odile. À l'heure de la Loi "Climat et Résilience" et avec notre volonté de freiner l'étalement urbain, nous travaillons activement à des solutions conciliant tous les enjeux, en favorisant un développement maîtrisé et harmonieux de notre Ville et en essayant de répondre au mieux et de manière la plus équilibrée possible à la forte demande des ménages.*

Nous agissons pour la préservation de la biodiversité dans notre territoire.

Continuons à nous protéger et restons prudents...

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Conseiller Régional



Assemblée générale des commerçants du Pays de Sainte-Odile et la nouvelle équipe de l'APERO



Fête de Noël au Pôle Petite Enfance avec la venue du Père Noël



Inauguration du Nouvel Hôpital d'Obernai : merci à nos équipes hospitalières pour leur engagement et la qualité de leur travail



Soirée d'accueil des nouveaux habitants d'Obernai



Cérémonie commémorative du 11 novembre



Élection des Conseillers municipaux des enfants



Les heureux gagnants du Concours de fleurissement. La Ville a souhaité les remercier pour leur participation à l'embellissement d'Oberrnai



Visite du 1^{er} Ministre Jean Castex au Nouvel Hôpital d'Oberrnai et au Centre de vaccination de la Ville

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieudit GESETZ au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Acquisition de parcelles au lieudit Haul pour la création de la Voie Verte de la Colline et au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Régularisation de la dénomination d'usage de la "Rue du Moulin". *Voté à l'unanimité.*
- Conclusion de baux à ferme sur des terrains appartenant à la Ville d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*
- Prorogation pour l'année 2022 du contrat d'objectifs tripartite 2020-2021 entre la Collectivité Européenne d'Alsace, la Ville d'Obernai et l'Association Culturelle d'Obernai - 13e Sens Scène & Ciné relatif au Relais Culturel. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Union Saint-Paul d'Obernai pour des travaux complémentaires de réhabilitation du foyer Saint-Paul. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association Football Club des Sports Réunis Obernai (FCSRO) pour l'acquisition de matériel sportif. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association du Cercle d'Échecs d'Obernai pour l'acquisition de matériel informatique pédagogique. *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA). *Voté à l'unanimité.*
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association COLIBRI FOREST dans le cadre d'un projet de plantation d'espaces boisés. *Voté par 30 voix pour et 3 abstentions (Mme Catherine Edel-Laurent, Mme Elisabeth Couvreur et M. Jean-Louis Reibel)*



- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Institut de Physique et de Chimie des Matériaux de l'Université de Strasbourg pour l'organisation d'un colloque international à Obernai en novembre 2021. *Voté à l'unanimité.*
- Acceptation des règlements des préjudices suite à des sinistres occasionnés par des tiers. *Voté à l'unanimité.*
- Financement du dispositif d'enclos au Parking des Fines Herbes - Décision Modificative du Budget de l'exercice 2021-DM 2. *Voté par 28 voix pour et 5 contre (Mme Catherine Edel-Laurent, M. Jean-Louis Reibel, M. Guy Lienhard, Mme Elisabeth Couvreur, M. Roger Ohresser).*

SÉANCE DU 10 JANVIER 2022

Extrait des délibérations

- Acquisition de parcelles au lieudit Gesetz au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Acquisition de parcelles auprès de la SAFER GRAND EST au titre de la réserve foncière. *Voté à l'unanimité.*
- Constitution d'une servitude au profit d'Électricité de Strasbourg Réseaux sur le site de la Capucinière pour le droit d'installation d'un poste de transformation. *Voté à l'unanimité.*

SÉANCE DU 10 JANVIER 2022 (suite)

Extrait des délibérations

- Groupe scolaire Freppel : travaux d'isolation extérieure et de ravalement de façade du gymnase scolaire et l'aile "BCD-vestiaires" - Approbation du programme des travaux. *Voté à l'unanimité.*



- Démolition de bâtiments désaffectés de l'ancien centre équestre municipal : réalisation, au titre des mesures compensatoires en faveur du maintien sur le site d'une espèce animale protégée, d'un hall de stockage - nichoir à hirondelles rustiques - approbation de programme de travaux et habilitation du Maire à déposer le permis de construire. *Voté à l'unanimité.*



- Restaurant/Club House O'Set sis rue du Château : conclusion d'un contrat de location-gérance pour l'exploitation du fonds. *Voté à l'unanimité.*
- Subventions annuelles de fonctionnement aux organismes paramunicipaux au titre de l'exercice 2022. *Voté à l'unanimité.*

- Régime participatif en soutien aux actions pédagogiques au titre des classes de découverte des écoles primaires : révision du dispositif. *Voté à l'unanimité.*
- Place de l'église : installation de sanitaires autonettoyants et démolition des anciens sanitaires enterrés - Approbation du programme des travaux. *Voté à l'unanimité.*



- Clôture des budgets annexes "Transport Public Urbain" et "Locations Immobilières" au 31 décembre 2021 – décisions connexes. *Voté à l'unanimité.*
- Débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2022.
- Proposition de nomination de Mme Claudette Graff en qualité de Citoyenne d'honneur de la Ville d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*
- Proposition de nomination de Mme Anita Voltz en qualité de Citoyenne d'honneur de la Ville d'Obernai. *Voté par 32 voix pour et 1 abstention (M. Guy Lienhard).*
- Proposition de nomination de Mme Marie-Louise Sigrist en qualité de Citoyenne d'honneur de la Ville d'Obernai. *Voté à l'unanimité.*

Prochaine séance : lundi 7 mars 2022 à 20h.

**Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur www.obernai.fr**

**Séances en direct et en replay sur
Facebook @obernai et sur www.obernai.fr**

LA RESTAURATION de l'église Saints-Pierre-et-Paul se termine



- Sur la flèche Ouest, il reste quelques reprises de pierres et de joints à réaliser avant de retirer complètement l'échafaudage du 8 au 22 février 2022.
- Les travaux de restauration du clocheton du transept sont terminés. Le coq dont la dorure a été reprise mais qui pour le reste a été conservé en

l'état (quelques impacts de balles...) a été remplacé au sommet du clocheton.

- Les travaux de pérennisation de la toiture terrasse du massif méridional sont en cours : réalisation de la deuxième moitié de la charpente pour la couverture cuivre et réalisation de l'étanchéité plomb sous la flèche Ouest.
- À l'intérieur de l'église, depuis le 24 janvier, des travaux de traitement de fissures ponctuelles sur la nef sont en cours.
- Un échafaudage a été mis en place sur le côté ouest de l'église pour permettre le retrait d'un petit arbuste ayant poussé sur un contrefort et pour réaliser le traitement et l'éradication des racines de ce dernier.
- La pose des derniers équipements d'éclairage permettant la mise en valeur de l'église sera réalisée au courant du mois de février.
- Et les travaux de relevage de l'orgue reprendront courant mars 2022 pour se terminer en fin d'année.

www.obernai.fr/eglise



HALLE AUX BLÉS : remplacement des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée

La Halle aux Blés, propriété de la Ville d'Obernai a fait l'objet, en 2021, d'importants travaux de ravalement des façades. La préservation de ce monument emblématique d'Obernai se poursuit, en 2022, avec le remplacement des menuiseries au rez-de-chaussée, qui datent du début des années 70.

Sur les recommandations du Conservatoire Régional des Monuments Historiques, ces menuiseries sont en chêne massif avec forme de cintre, vitrage feuilleté

6,5 mm "monuments historiques" et vrais petits bois chanfreinés selon les modèles 17^{ème} et 18^{ème} siècles afin de reprendre parfaitement le dessin des menuiseries, tel qu'il était au début du 20^{ème} siècle.

Le projet contribuera à un gain énergétique notable, lié au changement des vitrages. Le montant des travaux est de 267 000 € H.T.



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 10 janvier dernier pour débattre, notamment, des **Orientations Budgétaires 2022**. Ce débat a pour objectif de traduire les orientations majeures de la Ville d'Obernai au cours de l'année à venir en matière d'investissements, d'aménagements, de fonctionnement et de partenariats avec les associations et les organismes para-municipaux.

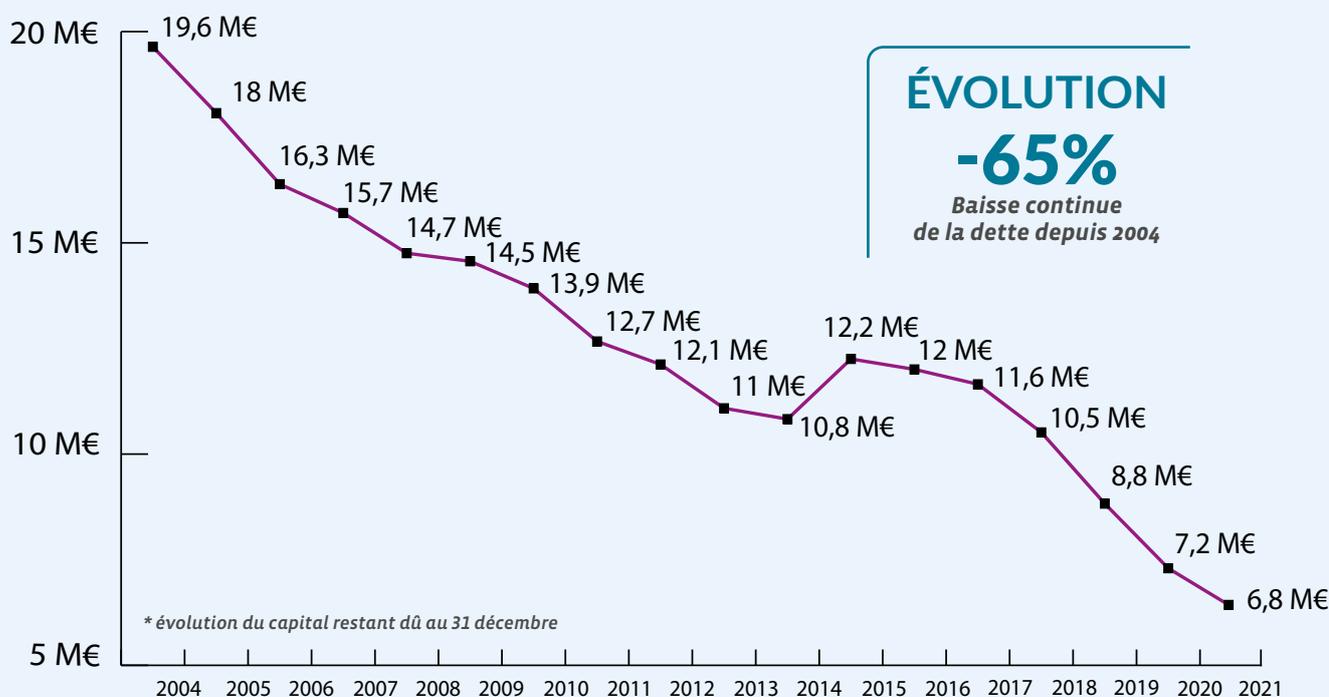
Les objectifs :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- continuer à désendetter la Ville,

- insuffler une dynamique d'investissements permettant le maintien d'un cadre de vie de qualité aux habitants et répondant à la préservation de l'environnement.



Le désendettement* : UNE GESTION VERTUEUSE DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA VILLE



PLUS DE 12 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS EN 2022

Grâce à une gestion rigoureuse et saine des deniers publics, la Ville d'Obernai est en capacité de consacrer plus de 12 millions d'euros en vue du financement des opérations importantes d'investissement à venir. Parmi les investissements envisagés en 2022, la Ville prévoit :

- la mise en œuvre du plan vélo/aménagements cyclables 2020-2024 (AP/CP) : 1^{ère} phase de travaux en 2022,
- la restructuration du Centre Socio-Culturel Arthur Rimbaud,
- la restauration du Domaine de la Léonardsau avec un lancement des travaux début 2022,
- l'installation d'ombrières photovoltaïques,
- la mise en accessibilité du Groupe Scolaire Europe (école maternelle Camille Claudel notamment),
- le déploiement de systèmes de vidéo-protection urbaine complémentaires,
- l'aménagement de sanitaires publics complémentaires,
- l'aménagement des aires de jeux,
- l'aménagement du site de l'ancien Centre équestre,
- la restructuration de la trame viaire du cœur de ville (rempart Caspar, rue du Chanoine Gyss, place de l'Etoile...).

AMÉNAGEMENT URBAIN : zoom sur la Loi "Climat et Résilience"



La Loi "Climat et Résilience"

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Cette loi ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice.

Cette loi, promulguée l'été dernier, vient encadrer les enjeux de la densification des territoires, à travers un objectif de "zéro artificialisation nette" (ZAN) des sols d'ici 2050. Cela signifie que les villes, "contraintes à freiner l'étalement urbain", vont être amenées à se densifier pour répondre aux besoins de leurs populations (démographiques, économiques, de déplacements, d'équipements...).

La Ville d'Obernai est pleinement consciente de ces enjeux essentiels et a conduit depuis de nombreuses années, un développement maîtrisé du foncier, tout en veillant à la qualité architecturale des réalisations, et à la présence de la nature, d'équipements et de services au sein des projets. En effet, la densité "participe d'un modèle vertueux et contribue à la qualité du cadre de vie, si elle est bien pensée" (Emmanuelle Wargon, Ministre du logement).



La Ville d'Obernai, aux côtés des communes du Pays de Sainte Odile, s'engage dans la révision du Plan local d'Urbanisme Intercommunal

Le Conseil communautaire, dans sa séance de 10 novembre 2021, a décidé d'initier la révision des plans locaux d'urbanisme communaux et l'élaboration d'un véritable Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, à l'échelle des 6 communes de la CCPO. Ce document, qui fixera les grandes orientations du territoire en matière d'aménagement et de développement durable pour la période 2025-2040, sera complété par un Plan Local de l'Habitat, afin d'accompagner le parcours résidentiel des habitants des terres de Sainte Odile, en fonction des besoins à chaque moment de la vie : jeunes actifs, familles et foyers monoparentaux, retraités, seniors du 4^{ème} âge. A la fois paysage d'exception et terre de ressources à préserver, la commune fera l'objet d'une évaluation

initiale de l'environnement approfondie et d'une stratégie visant, en fonction des choix d'aménagement retenus, à limiter les impacts du développement sur la qualité de l'eau, de l'air, de la nature et du climat.

Ainsi 3 objectifs majeurs soutiendront la démarche engagée par la Ville d'Obernai et les 5 communes du Pays de Sainte Odile :

- Agir dans la lutte et l'adaptation face au changement climatique avec volontarisme et humilité.
- Répondre à l'attractivité du territoire en préservant la qualité du cadre de vie avec pragmatisme.
- Proposer un urbanisme qui se décline au quotidien à l'échelle du citoyen avec bienveillance.

Pour en savoir plus sur la procédure de révision du PLUiH : www.cc-paysdesainteodile.fr/pluih

OBERNAI : un développement maîtrisé et harmonieux qui répond aux enjeux d'avenir



11 800
habitants

Notre Ville a connu un essor économique important depuis 1960 et la population est passée au-dessus du seuil des 10 000 habitants en 1999. Depuis, l'évolution démographique est relativement stable. Le dernier chiffre de l'Insee (01/01/2021) indique qu'Obernai compte **11 800 habitants**. Au vu de sa population totale, Obernai représente un des bassins d'emplois les plus importants du Bas-Rhin avec **9 500 emplois**. Notre Ville compte également **5 400 personnes actives**, parmi lesquelles 2 700 travaillent à l'extérieur d'Obernai et 2 700 dans notre commune. Additionnées aux **3 466 élèves (915 écoliers, 993 collégiens et 1 558 lycéens)** que compte notre ville, ces données contribuent à une dynamique sur notre territoire à plusieurs égards et expliquent la forte demande en matière de logements de la part de ceux qui souhaitent vivre à Obernai.

LE LOGEMENT*

*Chiffres INSEE 2018



6 336

logements à Obernai*

dont



2 079

maisons individuelles*

dont



4 086

appartements*

dont



976

logements sociaux

L'EMPLOI



9 500

Obernai est l'un des bassins d'emplois les plus importants du Bas-Rhin avec 9 500 emplois



5 400

personnes actives

dont

2 700
travaillent à l'extérieur d'Obernai

dont

2 700
travaillent à Obernai



6 800

Obernai accueille de l'ordre de 6 800 travailleurs non domiciliés à Obernai dans toutes ses branches d'activités (industrie, PME, CHR...)

L'ensemble de ces éléments met en lumière un paradoxe entre, d'une part, des demandes de logements toujours plus nombreuses et d'autre part, la volonté de la Ville d'avoir un développement maîtrisé, harmonieux et équilibré pour la préservation de son environnement et la qualité de vie de tous ses habitants ; le tout dans un cadre où le foncier se fait rare... L'étalement urbain n'étant plus envisageable, il est inévitable de "densifier" les cœurs de ville. C'est ce que nous faisons à Obernai en coopération avec les promoteurs-aménageurs immobiliers, dans le cadre, notamment, de la construction de nouveaux logements, de la création du silo à voitures, d'équipements pour les cyclistes, ou encore avec l'amélioration de 180 appartements au Champs verts et la création de logements sociaux complémentaires de la SEM Obernai Habitat... Cette nouvelle approche de l'aménagement urbain permet, entre autres, de faire ses courses à pied ou à vélo, de se rendre au travail sans prendre sa voiture, avec pour conséquence la réduction de la pollution... des avantages nombreux plébiscités, aujourd'hui, par nos concitoyens.

A titre d'exemple, la résorption de la friche (Match) par les aménageurs Scharf et Topaze au cœur de Ville, qui a été votée à l'unanimité en 2017, comprenant la création de 80 logements avec des parkings souterrains, un parking silo de 212 places de stationnement, la création de nouveaux commerces

de proximité, la création d'une promenade le long de l'Ehn, est la réponse aux besoins actuels et à venir de nos populations. **Heureusement, Obernai a la chance d'être située dans un écrin de verdure, où ses habitants ont accès à un magnifique environnement, à moins de 10 minutes à pied.**



LOCATIONS TOURISTIQUES DE COURT SÉJOUR

Eu égard à l'accroissement du nombre de logements loués sur les plateformes numériques, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a d'ores et déjà pris la décision d'étudier cette tendance, afin de réglementer les pratiques sur le territoire. En effet, les élus ne souhaitent pas un envol des locations de court séjour alors que tant de personnes sont à la recherche d'une résidence principale.

CRÉATION D'UNE FORÊT en partenariat avec l'association Colibri Forest

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement et de la biodiversité, la Ville vient de s'associer avec l'Association Colibri Forest afin de créer une forêt sur un terrain communal d'environ 500 m² situé route de Boersch à proximité de la Piscine plein-air.

Fondée en 2019, l'Association Colibri Forest a pour but de participer à la revégétalisation des territoires en créant une multitude d'espaces boisés autonomes, permettant une captation supplémentaire de CO₂, ainsi qu'une augmentation de la biodiversité (insectes pollinisateurs, petits mammifères, oiseaux...), dans une démarche de sauvegarde de notre environnement face aux bouleversements climatiques actuels.

La création d'un nouvel espace boisé à Obernai sera réalisée en plantant 1 600 plants de 27 espèces

différentes, provenant de pépinières labellisées garantissant la provenance locale des plants.

La méthode de plantation consiste à planter un nombre important d'espèces de manière très dense (3 plants/m²) permettant ainsi de reproduire la nature et d'obtenir une diversité rencontrée dans les forêts primaires. Il est prévu que la Ville fournisse la majeure partie des matériaux et plants et que Colibri Forest coordonne la mise en œuvre avec l'aide de bénévoles et la participation d'écoliers et d'associations.

La première phase du projet a été réalisée en décembre dernier avec la préparation des sols, les Scouts d'Obernai étaient au rendez-vous ainsi que des bénévoles pour aider les membres de Colibri Forest.

La seconde phase se déroulera le samedi 19 février à partir de 9h et un appel aux bénévoles se fera sur différents réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Le projet se poursuivra ensuite jusqu'en 2024 avec l'entretien des jeunes arbres.

Facebook : @colibriforest67
www.obernai.fr/projet-foret



Les bénévoles ont étalé, sur le terrain destiné aux futures plantations, du bois raméal fragmenté (B.R.F.) puis de la paille bio livrés par la Ville. Le B.R.F. est composé de petites branches ligneuses broyées riches en sucres, protéines, cellulose et lignine, et qui influent donc sur la fertilité du sol. La paille, quant à elle, utilisée comme mulch, contribue à protéger le sol et la vie qu'il héberge. Ce premier travail a pour objectif de reproduire un sol forestier comme dans la nature.



LA VILLE CRÉE UNE MAISON À HIRONDELLES



La Ville, propriétaire de l'ancien Centre équestre situé rue du Château, prépare la requalification de cette emprise communale avec dans un premier temps la démolition du hall principal (écuries/manège/club-house) et de l'ensemble des boxes annexes qui sont en mauvais état général.

Une colonie d'hirondelles à Obernai

Informée du projet, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a porté à la connaissance de la Collectivité la présence saisonnière d'une colonie d'hirondelles rustiques sur site, constatée lors d'un inventaire mené par l'Association en octobre 2020.

L'hirondelle rustique, une espèce protégée

L'hirondelle rustique se distingue par sa gorge rouge brique, le dessus de son dos couleur ardoise, son ventre blanc et sa queue très fourchue. C'est une espèce protégée (arrêté ministériel du 29/11/2009) et ce statut soumet un porteur de projet à la constitution d'une demande dérogatoire, en cas de dégradation ou de destruction de son habitat.

Une étude pour en savoir plus sur ces hirondelles

La Ville a en conséquence missionné le bureau d'études environnementales ECOLOR afin de procéder, en 2021, à une observation et un comptage détaillé de la population d'hirondelles rustiques, permettant de préciser l'impact du projet de démolition sur la protection de l'espèce et de définir les mesures compensatoires les plus adaptées.



La Ville décide de réaliser une maison à hirondelles

Sur les conseils du bureau d'études et à l'appui des recommandations générales de la LPO, la Ville a décidé, au titre des mesures compensatoires en faveur du maintien sur le site d'une espèce animale protégée, de :

- réaliser une maison à hirondelles qui servira également d'espace de stockage (147 m²) pour les services municipaux du Pôle Logistique et Technique,
- mettre en place 9 nids artificiels,
- poser un bac à boue permettant aux hirondelles de trouver suffisamment de matériaux pour leurs nids,
- installer une repasse à oiseaux (système de diffusion de chants d'oiseaux et de surveillance par caméra) pour limiter le départ des couples nicheurs et mener un suivi spécifique de cette colonie,
- installer une citerne enterrée de récupération des eaux de toiture, permettant l'arrosage des espaces verts.

Le budget et planning du projet

Le budget de ce projet est estimé à 201 000 € HT. La réalisation du bâtiment sera engagée au cours de ce printemps avec une mise en service au plus tard en février 2023. La déconstruction des bâtiments existants pourra être engagée en octobre 2022.

www.obernai.fr/maison-a-hirondelles



LES MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Obernai a la chance de compter deux marchés hebdomadaires. **Le Marché du jeudi matin**, le plus ancien, dont la première mention dans les textes remonte à 1301, **se tient sur les Remparts Maréchal Joffre et Maréchal Foch de 7h30 à 12h**. Pour compléter cette offre commerciale de proximité de produits locaux frais et de qualité, la Ville d'Obernai a mis en place depuis le 4 juillet 2020, un **Marché Bi'O**,

le samedi matin de 8h à 12h30, dédié aux produits issus de l'Agriculture Biologique. Le Marché Bi'O est, quant à lui, organisé sous la Halle Gruber. Les deux marchés se trouvent à proximité immédiate du parking des Remparts, dont le stationnement est gratuit, et où des arceaux à vélo ont été installés. Les marchés sont également desservis par le Pass'O. www.obernai.fr/marchés-obernai



Le Marché hebdomadaire du jeudi matin sur les remparts Maréchal Foch et Maréchal Joffre



Le Marché Bi'O hebdomadaire du samedi matin sous la Halle Gruber, au Parking des Remparts



POLICE MUNICIPALE : une équipe dynamique au service des habitants

Depuis le 2 novembre 2021, Orlane Schamber est la nouvelle Chef de la Police municipale d'Obernai. Avec ses deux Adjoints, Marc Galati et André-David Drouot, une assistante administrative et 7 policiers municipaux, Orlane Schamber peut compter sur une équipe opérationnelle et dynamique de policiers municipaux pour répondre à l'ensemble des missions qui leur incombent.



En effet, la Police municipale exécute de nombreuses missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publics.

Cette variété des missions permet aujourd'hui, avec cette nouvelle équipe renforcée et réorganisée, d'être plus présente sur le terrain auprès des habitants et

des visiteurs. Et la collaboration directe et quotidienne avec le Maire, les Adjoints au Maire, les Services municipaux, la Gendarmerie, les Sapeurs-Pompiers et les services de l'État, leur permet d'être plus efficaces.

Police municipale d'Obernai

Poste de Police : 27, rue du Général Gouraud

Tél. 03 88 49 95 99 - police@obernai.fr

"JE SIGNALE" via l'application "Obernai"

Simple, gratuite et personnalisable, l'application de la Ville vous permet de recevoir en temps réel de très nombreuses informations de la commune sur votre smartphone.

Le module signalement

Il offre la possibilité aux habitants de participer au maintien d'un cadre de vie de qualité, en signalant, en quelques clics, un dysfonctionnement. Qu'il s'agisse de propreté, de dégradations ou de problèmes techniques, vos signalements sont une aide précieuse pour la Ville, toujours à l'écoute de ses habitants.

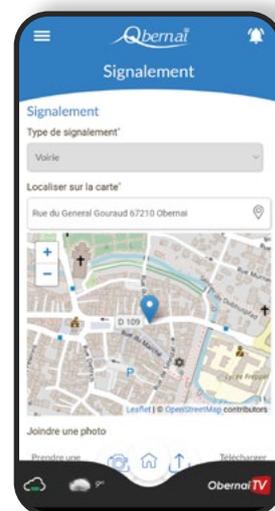
Comment signaler ?

Vous cliquez sur l'icône en haut à droite "signalement", vous remplissez le formulaire avec notamment la localisation du problème, une photo, votre explication et vos coordonnées puis vous cliquez sur "envoyer".

Comment sont traités les signalements ?

Les agents municipaux effectuent des tournées quotidiennes dans les différents secteurs de la Ville, mais vos signalements leur permettent d'être informés d'un problème parfois plus rapidement et ainsi de reprogrammer et prioriser leurs interventions.

www.obernai.fr/application



FLEURISSEMENT : participez à l'embellissement de votre ville

En fleurissant votre jardin, votre maison, votre balcon, vos fenêtres, votre terrasse... vous participez à l'embellissement de votre cadre de vie. Depuis de nombreuses années, le concours des maisons et immeubles fleuris permet de mettre à l'honneur, des habitants et commerçants qui fleurissent leur quartier en complément du fleurissement déjà réalisé par les services municipaux des Espaces verts.

Comme chaque année, le jury passera en août prochain admirer et relever les plus belles réalisations. Que vous ayez un grand ou petit jardin, un balcon ou de la place pour des jardinières, toutes les

initiatives sont les bienvenues que vous soyez habitant ou commerçant.

L'astuce du jardinier

Pour une jolie jardinière, il faut que vos compositions soient équilibrées. Pour le centre, tournez-vous vers des plantes compactes, verticales pour le fond et retombantes au premier plan.

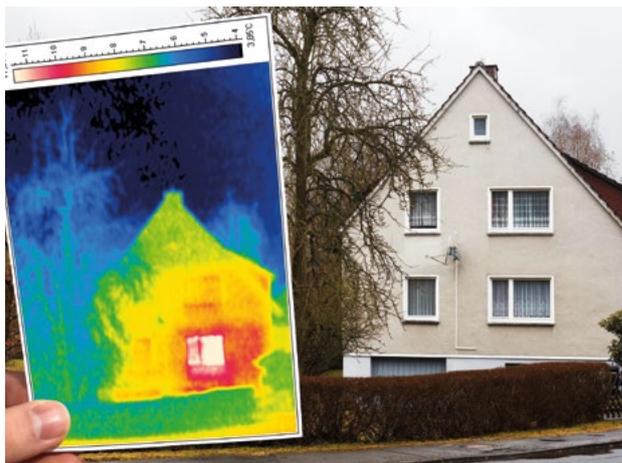


VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER DE VOTRE LOGEMENT ? Un Conseiller en rénovation énergétique est à votre écoute



Le Pôle d'Équilibre Rural et Territorial du Piémont des Vosges (PETR) a recruté un Conseiller en rénovation énergétique pour les particuliers qui désirent rénover leur logement ou pour les entreprises du petit tertiaire (moins de 1 000 m²).

Si vous avez un projet de rénovation énergétique et que vous souhaitez bénéficier de conseils sur les travaux à réaliser et les aides financières disponibles, **le conseiller France Rénov', Clément Vérité, assure des permanences gratuites notamment dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (36 rue du Maréchal Koenig) le mercredi matin de 8h30 à 12h.**



VOTRE CONSEILLER FRANCE RÉNOV'
Clément Vérité - Tél. 06 70 54 66 48
clement.verite@smpv.org
<https://france-renov.gouv.fr/>





ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Initié en 2005 par la Ville d'Obernai, le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'inviter les jeunes à participer à la démocratie locale, de leur permettre de s'impliquer dans la vie de la commune.

Les conseillers agissent dans l'intérêt de tous les enfants de la Ville et en sont les porte-parole. Ils découvrent les droits et devoirs des citoyens et peuvent élaborer et développer des projets pour Obernai afin d'améliorer la vie de ses habitants...

de Ville, à l'élection de leurs représentants. Ces élections sont organisées de la même manière que des élections municipales par exemple, avec le passage dans l'isoloir pour faire son choix, le vote dans l'urne, le dépouillement et le comptage des voix, et l'annonce officielle des résultats. Ainsi, 18 Conseillers ont été élus et ce pour une durée de deux ans. Pendant leur mandat, ils seront conviés officiellement aux cérémonies organisées par la Ville et à des séances de travail en groupe, sur des sujets tels que l'environnement et le cadre de vie.

Le mardi 9 novembre 2021, Isabelle Suhr, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, à la Vie Scolaire et à la Culture a convié les 144 élèves des classes de CM1 des trois groupes scolaires d'Obernai à participer, à l'Hôtel



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2021-2023

- Hector APRILE
- Arthur
- Louisa MEYER
- Aponi BARTH
- HAMMERER
- Louise MULLER
- Maïssa BELHADI
- Eloïse HESTIN
- Oscar UHMANN
- June BOTTER
- Eléonore KUNDA
- Günes UYANIKTURK
- Miguel CESARIO
- Antoine KUSOWSKI
- Maëva WILLMANN
- Irem ERKIYMAZ
- Edouard MARTIN
- Milena WINÉ
- Amaëlle FRITZ
- KINNBACHER

Les élus du Conseil Municipal des Enfants des Groupes Scolaires Europe, Freppel et du Parc



EXPOSITION DANS LA CHAPELLE DU BEFFROI : appel à candidature

Vous avez un projet d'exposition et souhaiteriez mettre en valeur votre travail artistique ? La Salle d'exposition du Beffroi est par nature destinée à recevoir et à exposer les créations d'artistes amateurs ou professionnels.

Récemment rénovée, cette salle municipale de 60m² dispose d'un potentiel d'exposition de 40 mètres linéaires. Les tarifs de location à la semaine (du mercredi au mardi soir) sont de 600 € (tarif général) et de 500 € (tarif exposant obernois).

Les artistes ou associations désirant exposer peuvent télécharger le dossier sur www.obernai.fr/location et le renvoyer à la Mairie. Une commission examinera et validera les demandes en fonction de l'intérêt artistique du projet et des disponibilités de la Salle.

Mairie d'Obernai
Tél. 03 88 49 95 95



LE PROGRAMME DU RELAIS CULTUREL

13^e SENS
scène & ciné

Ma chair est tendre - Mme Oldies Compagnie

Le jour de son anniversaire chacun réagit comme il peut... Lui, pour ses 40 ans, il mange, il mange, et s'enferme dans son placard pour tenter de fuir la réalité.

Ma Chair est tendre, par l'humour et la nourriture, dresse un portrait d'une folie ordinaire, un solo pour un amoureux de la cuisine qui refuse de grandir.

Vendredi 25 février, 20h30
(Théâtre & Clown - Dès 12 ans - 1h)



Mule - Collectif à Sens Unique

Mule explore le fragile équilibre d'une relation d'acrobates qui travaillent très proche. Voire trop proche. Car l'une sur l'autre, elles se portent, se supportent par les mains et par les pieds. Avec les portés et jeux icariens comme langage corporel, il existe une telle proximité dans ce duo qu'on ne sait plus bien à qui est cette jambe qui dépasse ou à qui appartient cette sensation d'être l'oubliée de l'histoire.

Vendredi 4 Mars, 20h30
(Cirque - Dès 7 ans - Durée : 50 min)

13^e sens - Scène & ciné - Rue Athic
Tél. 03 88 95 68 19 - www.13esens.com

Stage d'initiation au cirque - Par Graine de cirque

Articulés autour de la motricité, la créativité et l'expression, ces stages permettent de découvrir et d'expérimenter l'acrobatie, la jonglerie, les aériens ou encore l'équilibre sur objet.

Du 14 au 18 février, 9h-12h et 13h45-16h45
pour les 7-12 ans | Tarif : 165€

Inscription : 03 88 45 01 00
graine.de.cirque@orange.fr
www.grainedecirque.fr

LA MÉDIATHÈQUE : un lieu d'échanges et de découvertes



Exposition "Les formes de Gay Wegerif" Entrez dans l'univers amusant et coloré de l'auteure et illustratrice Gay Wegerif. Visite libre aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Jusqu'au 15 mars

L'Heure du conte par les bénévoles du programme Lire et Faire Lire. Tous publics. Durée : 45 min.

Tous les mercredis à 11h, hors vacances scolaires

Le Tapis des Tout-petits Les bibliothécaires vous accueillent autour du tapis lecture pour des histoires adaptées aux toutes petites oreilles. Enfants de 12 à 24 mois avec un adulte.

Durée : 20 min env. Réservation obligatoire.

Mardi 15 mars à 10h

O' rendez-vous des mots Venez parler culture avec les bibliothécaires et partager vos coups de cœurs (livres, films, musique, séries TV...). Adultes.

Durée : 1h30 env.

Samedi 5 mars à 10h

O'Rendez-vous Nature Venez parler graines, jardinage et biodiversité avec les bibliothécaires et les autres usagers de la Médiathèque. Adultes.

Durée : 1h30 env. **Samedi 26 février et 26 mars à 10h**

L' "Heure de l'hiver" Lectures d'albums et de contes d'hiver par les bibliothécaires. Tous publics.

Durée : 45 min env.

Mercredi 16 février à 11h

Ateliers "La Biodiversité des jardins" Avec les bibliothécaires, découvrez l'univers très riche des jardins à travers des jeux, des lectures et des bricolages. Réservation obligatoire.

Pour les 7 ans et plus : "Créez votre hôtel à insectes".

Durée : 1h30

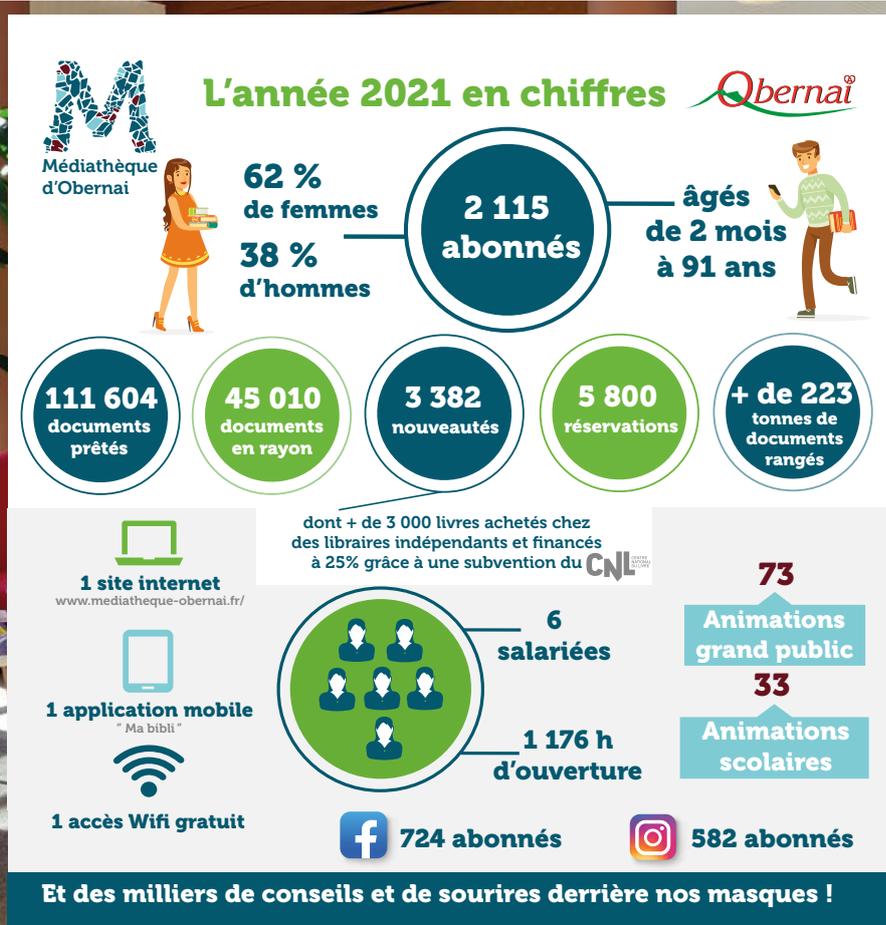
Judi 10 février à 10h

Pour les 3-6 ans : "Décorez votre jardin, indiquez vos semis". Durée : 1h.

Judi 17 février à 10h

Médiathèque municipale - Cour Athic
Tél. 03 88 95 18 20 - mediatheque@obernai.fr
www.mediatheque-obernai.fr

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous (dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur)



Et des milliers de conseils et de sourires derrière nos masques !



RECENSEMENT de la population

Le recensement de la population se déroule jusqu'au 26 février 2022 sur un échantillon de 8% des logements d'Obernai. Il est organisé conjointement par l'INSEE et la Mairie.

Si vous êtes parmi les personnes recensées, un courrier d'information sera déposé dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous : il vous remettra soit vos identifiants pour vous faire recenser en ligne soit, si vous le préférez, les questionnaires "papier" à remplir, qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Tél 03 88 49 98 42
www.le-recensement-et-moi.fr

CALENDRIER des collectes de rattrapage



ROEDEL / LÉONARDSAU :

- Collecte du vendredi 15 avril rattrapée **le samedi 16 avril 2022**
- Collecte du vendredi 11 novembre rattrapée **le samedi 12 novembre 2022**

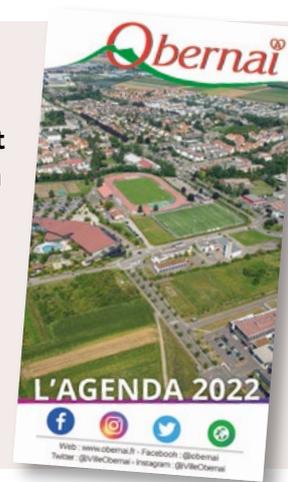
OBERNAI :

- Collecte du lundi 18 avril rattrapée **le mardi 19 avril 2022**
- Collecte du lundi 6 juin rattrapée **le mardi 7 juin 2022**
- Collecte du lundi 15 août rattrapée **le mardi 16 août 2022**
- Collecte du lundi 26 décembre 2 rattrapée **le mardi 27 décembre 2022**

AGENDA 2022

Comme chaque année, l'Agenda réalisé par la Ville d'Obernai est distribué gratuitement avec ce bulletin d'information à tous les foyers obernois. Ce support de communication regroupe des informations utiles concernant l'ensemble des services municipaux, les coordonnées des associations locales (sportives, culturelles, de loisirs...), les professionnels de santé... **Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pourrez vous en procurer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou en contactant la Direction de la Communication.**

Tél. 03 88 49 95 71
communication@obernai.fr



NAISSANCES

Septembre 2021

Isaac GHAOUTI, Emma ROOS, Gianni BODEIN, Evan ALLARD, Sam MARTEL, Maël MARTEL, Mélyna CHRIST, Malo WEISSENBACH, Ilona JACOB, Romy GIRARD, Ylan CENGIZ.

Octobre 2021

Emma VETTER, Léa STOEFLER, Sofia MARTIN CHEVALLEREAU, Issa AYDOGDU, Camille SUBLON, Léon BLANC, Emir YILMAZ, Elaïa CUNY, Sena CANKURT, Léonard SCHAAL MOSSER, Camélia ZITOUNI, Eda SOMUNCU, Kamil MEBROUK, Owen COTTIN, Lilou CASPAR, Augustine FLIEGANS LAFARGE.

Novembre 2021

Eloïse HARTZ, Léo MARGARITO, Léana WALTER, Arthur MULLER, Mia WEISS, Timéo KAISER OBRECHT, Nathan NGUYEN, Alessia ISUFAJ.

Décembre 2021

Dynastie CARLOS, Elisabeth STEINER, Nelia DOMAS DUPONT, Ali KARAZEHIR, Lena HAAB RIVAT, Melih SOMUNCU, Thomas MARTZ, Thibaut BONERT, Ezio SAAS, Lou BARRAQUIER.



ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE pour pouvoir voter aux prochaines élections ?



Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives de 2022, à Obernai, vous devez obligatoirement être inscrit sur la liste électorale d'Obernai.

- Vous pouvez, dans un premier temps, **vérifier votre inscription sur le nouveau site** : www.elections.interieur.gouv.fr
- **Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 (pour l'élection présidentielle) et jusqu'au 6 mai 2022 (pour les législatives) pour réaliser vos démarches qui sont gratuites** :
 - Vous avez deux options pour vous inscrire :
 - **S'inscrire en Mairie** : venez en Mairie, sans rendez-vous, avec les documents demandés (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ainsi que votre avis d'imposition ou une quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité).
 - **S'inscrire en ligne en se connectant sur** : www.elections.interieur.gouv.fr
 - **Vous avez récemment déménagé ? Vous pouvez signaler tout changement d'adresse**, même dans Obernai à l'adresse courriel civil@obernai.fr afin que vous puissiez voter dans le bureau de vote de votre quartier.
 - **Vous ne pourrez pas vous déplacer pour voter le jour du scrutin ? Vous pouvez voter par procuration en vous faisant représenter par un électeur inscrit à Obernai ou dans une autre commune.** Il suffit d'établir une pré-demande de procuration sur www.maprocuration.gouv.fr et de vous rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Pensez-y au plus tôt !

www.elections.interieur.gouv.fr

*" Voter est un droit,
c'est aussi un devoir civique."*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour : 10 avril 2022

2^d tour : 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour : 12 juin 2022

2^d tour : 19 juin 2022

VÉRIFIEZ VOS PIÈCES D'IDENTITÉ avant de réserver vos prochaines vacances !

Vous pensez déjà à vos prochaines vacances au printemps ou en été ? Attention, vérifiez dès maintenant les dates de validité des cartes d'identité et des passeports de toute la famille.

En effet, les délais sont importants pour renouveler ou faire une première demande de pièce d'identité, passeport ou carte d'identité.



- **Vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en ligne sur www.obernai.fr/rdv pour déposer votre dossier complet en Mairie. Actuellement les prochains créneaux disponibles sont au mois de Juin.**
 - Le traitement du dossier en Mairie, en présence du demandeur, prend une trentaine de minutes.
 - **Votre dossier est ensuite transmis aux services de l'État qui actuellement délivrent au bout d' 1 mois et demi les nouvelles pièces d'identité.**

www.obernai.fr/rdv

Nous sommes fortement engagés pour le développement maîtrisé et harmonieux de notre belle Ville d'Obernai, avec des actions concrètes tout au long de l'année :

- élimination depuis 14 ans des produits phytosanitaires dans nos espaces publics,
- en 3 ans, nous avons planté 270 arbres, dont 55 en remplacement de sujets malades,
- gestion vertueuse des déchets et actions drastiques pour inciter à la propreté de nos espaces publics,
- valorisation de la marche à pied et l'usage du vélo en toutes circonstances,
- préservation de notre environnement et de la biodiversité avec notamment un partenariat avec l'association Colibri Forest, l'installation d'hôtels à insectes et la construction d'une maison à hirondelles...



Notre ville est très attractive et de nombreuses personnes, couples ou familles, souhaitent s'y installer alors que l'offre en logements est inférieure à la demande. Nous avons anticipé la Loi Climat et Résilience en stoppant l'étalement urbain, en permettant la construction de logements en adéquation avec notre PLU, en réalisant récemment la résidence Les Lauriers (Obernai-Habitat), en incitant les propriétaires de logements vacants à les restaurer pour les louer ou les vendre.



Nous travaillons également à un règlement strict en matière de locations de courte durée via des plateformes numériques d'un certain nombre de logements : notre ville est accueillante et touristique, mais nous voulons préserver et favoriser l'accès au logement aux habitants d'Obernai et du territoire ainsi qu'aux personnes qui y viennent pour travailler. Notre ville dispose de très nombreux gîtes, d'un camping, d'un VVF et de 11 hôtels pour héberger les vacanciers.

Plus d'infos sur : Facebook : @bernardfischer67 - @obernai.avenir - @Buchbergerfrank - @Robinclauss67

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

**Imaginons
Obernai!**

Chers Obernoises et Obernois, TROP, C'EST TROP !

Vous l'avez constaté, avec l'urbanisation en cours du site de l'ancien supermarché Match et des terrains cédés par l'Agence régionale de santé route de Boersch,



notre centre-ville se densifie à outrance. C'est la conséquence directe de la modification n°4 du Plan local d'urbanisme (PLU) portée par le Maire et son conseil municipal en 2017.

Résorber les friches est une bonne chose, AUTORISER UNE DENSITE DE PLUS DE 100 LOGEMENTS A L'HECTARE SUR UNE TELLE EMPRISE, comme cela a été fait ici, EST EXCESSIF ! A court terme, les règles d'urbanisme vont encore évoluer. Le nouveau Plan local d'urbanisme sera intercommunal et son élaboration a commencé. Dans cette perspective, les élus du groupe Imaginons Obernai s'emploieront à défendre la préservation de POUMONS VERTS et une DENSIFICATION RAISONNABLE pour notre ville. Vous êtes plus de 800 à suivre régulièrement nos publications sur Facebook ! MERCI à toutes et à tous et continuez à vous informer en vous abonnant à notre blog www.imaginons-obernai.com.

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Roger OHRESSER.

2022 : LES GRANDS RENDEZ-VOUS D'OBERNAI *

Le Marché de Printemps

Samedi 2 et dimanche 3 avril Des artisans et commerçants vous proposent leurs produits et savoir-faire sur le thème de Pâques et du Printemps.



25^{ème} Festival International du Nouveau Cirque "Pisteurs d'Etoiles"

Du 22 avril au 1^{er} mai. Dédiés au cirque actuel, de nombreux spectacles pour découvrir la diversité des formes artistiques circassiennes.



5^{ème} édition de l'Exposition « Haut la main »

Du 13 au 15 mai, exposition de la Fremaa, dédiée à la création contemporaine et à l'excellence des métiers d'art d'aujourd'hui.



Fête foraine

Du 13 au 29 mai
Parking des Remparts

La Fête du Vélo

Dimanche 22 mai. Grande fête autour du vélo avec des circuits en famille pour découvrir les pistes cyclables du Piémont des Vosges



Le Triathlon international

4 et 5 juin. www.triathlon-obernai.com

La Fête de la Musique

Mardi 21 juin



Les Estivales

Les samedis en juillet et août
5 concerts gratuits proposés par le Comité des Fêtes.

Les soirées "Folklore et tartines obernoises"

Les mercredis soir en juillet et août.

Les «Mardis de l'Orgue Merklin»

Les mardis à 20h en juillet et août, à l'église Saints-Pierre-et-Paul.



Les O'nze kms d'Obernai

Samedi 9 juillet à 20h

La Fête Nationale Jeudi 14 juillet



12^{ème} édition du Festival de Musique d'Obernai

Du 22 au 29 juillet



La Fête du Vin

Du 10 au 17 août, les viticulteurs proposent leurs crus en dégustation et à la vente.

Marché annuel

Jeudi 18 août



Promenade du Schenberg

Dimanche 28 août



La Fête du Sport

Samedi 24 septembre. Un rendez-vous incontournable pour découvrir et tester tous les sports pratiqués à Obernai.



17^{ème} édition du Salon Biobernai

Du 16 au 18 septembre



Journées du Patrimoine

Du 17 au 18 septembre

Marché de Noël

Du vendredi 25 novembre au samedi 31 décembre



* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Salon de l'apprentissage et de l'alternance

OBERNAI



Du CAP à Bac +5, trouvez votre formation et décrochez un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation !

Rencontrez des entreprises et des professionnels de la formation et de l'emploi !

Mardi 22 mars 2022
de 13h à 17h Halle Bugeaud, avenue de Gail

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile soutiennent les entreprises du Territoire et encouragent la formation des jeunes par le biais de l'apprentissage et de l'alternance !



Port du masque obligatoire - Entrée sur présentation du pass sanitaire